Union Française de l'Électricité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13/04/2012

C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

Marché européen du carbone
L'UFE propose une évolution du système d'échange de quotas de CO2

Confronté à la crise économique, l'actuel système européen d'échange de quotas de CO2 (ETS) a vu les prix du carbone s'effondrer ces derniers mois, reflétant la baisse des émissions de CO2 des secteurs concernés dans ce contexte. Pour autant, ce marché demeure un instrument privilégié pour favoriser l'essor d'une industrie sobre en émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi l'UFE juge indispensable de préserver cet outil tout en le faisant évoluer au travers de trois types de mesures à court, moyen et long terme.

L'UFE propose ainsi de fixer **un objectif contraignant de réduction sur la phase 4 (à l'horizon 2030) du mécanisme ETS,** en ligne avec les objectifs à plus long terme de 2050. Une telle mesure permettrait de procurer la visibilité nécessaire aux secteurs industriels tels que le secteur électrique, en cohérence avec la durée longue des cycles d'investissements dans les actifs de production.

L'UFE considère par ailleurs que, **si un ajustement ponctuel des quantités de quotas délivrés devait être adopté,** ainsi que la Commission ITRE du Parlement européen l'a proposé, **celui-ci devrait faire l'objet d'une étude d'impact, en particulier sur le prix du carbone**. De surcroît, la décision d'une telle intervention étant étroitement liée à la fixation d'une trajectoire de long terme, elle doit être accompagnée d'une réflexion plus globale sur les modalités structurelles d'ajustement des quantités de quotas.

C'est pourquoi l'UFE propose, pour rendre au système la crédibilité qui lui fait actuellement défaut, de lancer, dès à présent, **une réflexion au niveau européen sur une évolution de la régulation et de la surveillance du marché ETS, ainsi que sur l'institutionnalisation d'un mécanisme d'ajustement de l'offre, afin que le marché délivre un prix du carbone qui reflète l'évolution des conditions de marché de court terme, et envoie simultanément le bon signal pour les investissements de long terme**.

L'UFE tient à souligner que ces mesures, visant à restaurer la confiance dans le marché de quotas en tant que signal à l'investissement décarboné, resteront vaines sans une meilleure coordination entre les différentes politiques en matière de changement climatique et d'énergie.

L'UFE est convaincue du rôle majeur d'un instrument comme EU ETS et d'un signal prix, soutenable au regard des enjeux de compétitivité de l'Europe, et qui oriente les acteurs vers les décisions et les arbitrages les plus efficaces possible tant au niveau des outils de production que des systèmes performants de consommation.

Contact presse :
Anne CHENU
06.09.22.77.01
01.58.56.20.84
anne.chenu@ufe-electricite.fr